

LES INSTITUTIONS MEMBRES DU « RÉSEAU DES LIEUX DE MÉMOIRE DE LA SHOAH EN FRANCE »

Pour toute information complémentaire concernant les manifestations, contactez les institutions en charge du ou des sites concernés, certaines institutions gèrent plusieurs lieux :

01

AMICALE DU CAMP DE GURS
Mémorial du Camp de Gurs
(Pyrénées-Atlantiques)
contact@campgurs.com
www.campgurs.com



02

**CENTRE D'HISTOIRE
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA
DÉPORTATION, LYON (Rhône)**
chrd@mairie-lyon.fr
www.chrd.lyon.fr



03

**CENTRE EUROPÉEN DU RÉSISTANT
DÉPORTÉ / SITE DE L'ANCIEN CAMP
DE CONCENTRATION DE NATZWEILER-
STRUTHOF (Bas-Rhin)**
relations-publiques@struthof.fr
www.struthof.fr



STRUTHOF

04

**CERCIL-MUSÉE MÉMOIRAL
DES ENFANTS DU VÊL'D'HIV**
sites de Beaune-la-Rolande et de
Pithiviers (Loiret)
cercil@cercil.eu
www.cercil.fr



05

**LIEU DE MÉMOIRE
AU CHAMBON-SUR-LIGNON**
(Haute-Loire)
accueil@memoireduchambon.com
www.memoireduchambon.com



06

**MAISON D'IZIEU, MÉMOIRAL
DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS**
(Ain)
info@memorializieu.eu
www.memorializieu.eu



07

**MÉMORIAL DE LA SHOAH DE PARIS
ET DE DRANCY (Seine-Saint-Denis)**
lieux@memorialdelashoah.org
www.memorialdelashoah.org



08

**MÉMORIAL DE L'INTERNEMENT
ET DE LA DÉPORTATION - CAMP DE
ROYALLIEU, COMPIÈGNE (Oise)**
memorial@compiengne.fr
www.memorial-compiengne.fr



09

**MÉMORIAL DU CAMP DE
RIVESALTES, SALSES-LE-CHÂTEAU**
(Pyrénées-Orientales)
info@memorialcamp rivesaltes.fr
www.memorialcamp rivesaltes.eu



10

**MÉMORIAL NATIONAL DE
LA PRISON DE MONTLUC, LYON (Rhône)**
aurelie.dessert@onacvg.fr ou
antoine.grande@onacvg.fr
www.memorial-montluc.fr



11

**SITE-MÉMORIAL DU CAMP
DES MILLES, AIX-EN-PROVENCE**
(Bouches-du-Rhône)
communication@campdesmilles.org
www.campdesmilles.org



Le Réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France bénéficie du soutien de :



Retrouvez les actions du Réseau et des ambassadeurs de la mémoire sur
<http://lesambassadeursdelamemoire.strikingly.com/>

**RÉSEAU
DES LIEUX
DE MÉMOIRE
DE LA SHOAH
EN FRANCE**

27 JANVIER 2016

JOURNÉE DE LA MÉMOIRE DE
L'HOLocauste ET DE LA PRÉVENTION
DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

Sous le haut patronage de la ministre de
l'Éducation nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche, et du secrétaire
d'État auprès du ministre de la Défense, chargé
des Anciens Combattants et de la Mémoire,
coordonné par le Mémorial de la Shoah.



En 2002, les ministres européens de l'Éducation ont adopté à l'initiative du Conseil de l'Europe la déclaration instituant la Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité dans les établissements scolaires des États membres. L'ONU a retenu le 27 janvier, date de la découverte du camp d'Auschwitz par l'Armée soviétique, pour instituer cette journée du souvenir.

À cette occasion, le Mémorial de la Shoah coordonne, avec le soutien du ministère de la Défense – Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (SGA/DMPA) et de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), sur tout le territoire national des manifestations commémoratives et à vocation pédagogique, en partenariat avec l'Œuvre nationale du Bleu de France et dix institutions en charge de quatorze sites liés à la persécution, l'internement, la déportation et l'extermination des Juifs de France.

Depuis mars 2015, ces onze institutions se sont réunies au sein du « Réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France » qui a pour missions principales la transmission et l'enseignement de l'histoire et de la mémoire de la Shoah par le biais de pratiques commémoratives renouvelées et le développement de projets pédagogiques innovants.

AVANT-PROGRAMME du mercredi 27 janvier 2016 dans chacun des sites concernés

Matin

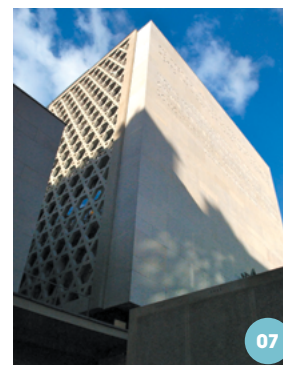
Rencontre entre élèves et rescapés des camps nazis et des camps d'internement, résistants juifs, enfants cachés, croisée avec une évocation de l'histoire régionale et complétée par la découverte des sites concernés. À travers ces exemples d'histoires singulières prend corps le destin multiple et souvent tragique de Juifs de France durant l'Occupation, dont 76 000 furent déportés vers la Pologne.

Fin de matinée

Les participants, jeunes et rescapés, sont symboliquement invités au même instant sur chacun des lieux à allumer une bougie en mémoire des victimes de la Shoah, lire le message de Simone Veil et le texte des ambassadeurs de la mémoire, et à partager une minute de silence.

« Si la Shoah constitue un phénomène unique dans l'histoire de l'humanité, le poison du racisme, de l'antisémitisme, du rejet de l'autre, de la haine ne sont l'apanage d'aucune époque, d'aucune culture, ni d'aucun peuple. Ils menacent à des degrés divers et sous des formes variées, au quotidien, partout et toujours, dans le siècle passé comme dans celui qui s'ouvre. [...] L'enseignement de la Shoah n'est pas [...] un vaccin contre l'antisémitisme, ni les dérives totalitaires, mais il peut aider à forger la conscience de chacun et chacune d'entre vous. Il doit vous faire réfléchir sur ce que furent les mécanismes et les conséquences de cette histoire dramatique. »

Extrait du message de Simone Veil
27 janvier 2005



Crédits : 01 © Amicale du camp de Gurs / 02 © Laurent Vella / 03 © Centre européen du résistant déporté - Site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler - Struthof / 04 © TDR J. Puyot - Cercil / 05 © Luc Olivier - MDDT43 / 06 © Maison d'Izieu - Peter Mahr / 07 © Mémorial de la Shoah de Paris - Pierre-Emmanuel Weck / 08 © Benoît Fougeirol 2008 / 09 Photo David Maugendre - Fish'Eye / 10 © Frédéric Bellay / 11 © Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation / Couverture : © Mémorial de la Shoah - Jean-Marc Lebaz / Graphisme : contact@letiroir.net / Impression 2016